



**N° 2024 -BU-111**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 3 octobre, à dix-huit heures trente, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du site administratif de Cercy-la-Tour sous la Présidence de Serge CAILLOT.

**Présents :**

Serge CAILLOT, Antoine-Audoine MAGGIAR, Michel MULOT, Annick BERTRAND, Marie-Claire RANVIER, Didier BOURLON, Pierre TISSIER-MARLOT, Michel MARIE, Jean-Christophe SAVE

**Absents excusés :** David BONGARD, Dominique STRIESKA, Jean-Paul LAMBOURG, Serge DUCREUZOT

**Étaient également présents :** Maëlle GRANGEON, DGS.

**Secrétaire de séance :** Jean-Christophe SAVE

Nombre de membres :

- Afférents au bureau communautaire : 13
- Présents : 9
- Procurations : 0
- Qui ont pris part à la délibération : 9

\*\*\*\*\*

**Approbation du procès-verbal du dernier bureau communautaire N° 2024-BU-111**

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du dernier bureau communautaire.

**Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du bureau communautaire du 5 Septembre 2024.**

Envoyé en préfecture le 16/10/2024  
Reçu en préfecture le 16/10/2024  
Publié le  
ID : 058-200067882-20241003-2024\_BU\_111-DE



**Le Secrétaire de Séance,  
Jean-Christophe SAVE .**



**Pour copie certifiée conforme,  
Fait à Moulins-Engilbert,  
Le 3 Octobre 2024**

**Le Président,  
Serge CAILLOT.**